

## La « distance intertextuelle » et le théâtre du Grand Siècle

CHARLES BERNET

### 1. Corneille et Molière (l'affaire)

Dans les premières années de ce siècle, une question a animé la communauté des chercheurs en lexicologie quantitative : les méthodes statistiques accréditent-elles l'hypothèse selon laquelle Pierre Corneille serait l'auteur des comédies de Molière ? Les auteurs d'un article intitulé « Inter-Textual Distance and Authorship Attribution. Corneille and Molière » (Labbé and Labbé : 2001) l'affirmaient au terme d'un calcul de la distance entre le vocabulaire de pièces du théâtre classique.

C'est une idée qui avait eu quelques partisans au XX<sup>e</sup> siècle. Pierre Louÿs, le premier, la formula en 1919 <sup>(1)</sup>, après avoir relevé des échos cornéliens dans certains passages d'*Amphitryon*, ce qui donna lieu à une première « polémique Corneille — Molière ». La même hypothèse fut reprise ensuite, notamment par Henry Poulaille (1951, puis 1957), puis par Hippolyte Wouters et Cécile de Ville de Goyet (1990), sans convaincre.

Malgré les controverses qui ont suivi l'article de 2001, on observe, dans les années récentes, un intérêt accru pour cette hypothèse, désormais soutenue par des arguments portant la marque des méthodes scientifiques. La multiplication des publications <sup>(2)</sup> touchant à cette question en apporte le témoignage.

### 2. Application de la méthode de Cyril et Dominique Labbé à un corpus élargi

Dans cette contribution, nous ne reviendrons pas sur les questions qui relèvent de l'histoire et de la critique littéraire. Il nous semble que l'essentiel a été dit, notamment par Georges Forestier (2003).

Il reste surtout à poursuivre l'expertise de l'étude de Cyril et Dominique Labbé sur des points qui méritent encore aujourd'hui que l'on s'y attarde. Notre contribution consistera à combler une zone d'ombre, en testant leur méthode sur d'autres pièces de théâtre de la même tranche chronologique, de manière à étendre

---

(1) « Certitude définitive sur Molière, chaque jour m'apporte des preuves nouvelles, et jamais une difficulté ! » (*Lettre à Frédéric Lachèvre, 27 novembre 1919*, in Louÿs : 1938, p. 88). Pierre Louÿs avait une autre certitude, à propos de *L'Histoire comique de Francion* : « Cher Monsieur, Vous saurez mon secret avant que je le publie : C'est *Francion*. Pierre Corneille a écrit *Francion* en classe, chez les Jésuites, pendant sa dernière année de collège, à seize ans et en moins de trois mois [...] » (*Lettre à Frédéric Lachèvre, 20 novembre 1919*, in Louÿs : 1938, p. 86).

(2) Voir notamment Boissier (2004), Goujon et Lefrère (2006) et Ferrand (2008).

le champ des comparaisons à l'intérieur d'un ensemble homogène et, dans un second temps, à illustrer le calcul des distances intertextuelles sur le sous-ensemble lexical des mots placés à la rime.

Comme Dominique Labbé a pris le soin de mettre ses données et ses programmes à la disposition des chercheurs (dans JADT-2004), il est possible de reproduire sa démarche pas à pas et de poursuivre l'expérience sur d'autres textes. Le corpus initial comportait les pièces de Corneille, Molière et Racine, auxquelles nous ajoutons une sélection six pièces. Trois comédies : *l'Intrigue des filous* de Claude de L'Estoile (1648), ainsi que *le Distrait* (1698) et *le Légataire universel* (1708) de Jean-François Regnard et trois tragédies : *Astrate, roi de Tyr* de Philippe Quinault (1665), *Ariane* de Thomas, le frère de Pierre Corneille (1672) et *Électre* de Longepierre (début du XVIII<sup>e</sup> siècle). Ces textes appartiennent aux genres déjà représentés, ils couvrent une période chronologique allant du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle aux premières années du XVIII<sup>e</sup> et diversifient le cénacle des auteurs pris en compte.

La difficulté principale de l'opération réside dans la préparation des données, qui est relativement lourde. Il est en effet indispensable, avant toute comparaison, de rendre homogènes les graphies de textes dont les principes d'édition ne sont pas les mêmes. Les textes analysés par Cyril et Dominique Labbé comportent des graphies « modernisées » au XIX<sup>e</sup> siècle. Ceux que nous ajoutons correspondent pour les uns à des éditions savantes qui restituent les graphies de l'époque, et pour d'autres, à des éditions destinées à un public plus large, avec l'orthographe d'aujourd'hui.

Dans le protocole de mise en forme des données de Dominique Labbé, le corpus est lemmatisé avant tout traitement statistique. Cette opération consiste à affecter, sous forme codée, une étiquette catégorielle à chaque mot du texte, de façon à regrouper les différentes occurrences d'un même lexème et à distinguer les homographes. Nos interventions ont consisté pour l'essentiel à affecter un lemme de « français moderne » à des graphies archaïsantes et à corriger ponctuellement certains étiquetages erronés.

Notre objectif étant simplement de poursuivre une expérience, nous ne discuterons pas le protocole d'étiquetage défini par Dominique Labbé. Notons, pour nous en tenir à une seule observation, que la démarcation entre les participes passés verbaux et les participes passés adjectivés obéit à une mécanique assez sommaire qui grossit la classe des adjectifs et majore le nombre des lemmes. Les taxinomies grammaticales ne sont jamais définitives ni parfaites et aucune norme ne peut satisfaire pleinement les linguistes, mais il faut mettre au crédit de Dominique Labbé le fait d'avoir pris la peine de lemmatiser l'intégralité des textes, évitant ainsi de fonder ses recherches sur des graphies à l'état brut. Les critiques qui ont pu lui être adressées sur ce point ne sont pas justifiées.

Le mode de calcul de la « mesure standardisée de la distance effective » (*standardized measure of the actual distance*) entre des textes a été exposé

dans l'article mentionné ci-dessus, auquel nous renvoyons. La « distance intertextuelle » entre deux textes est formulée par un indice dont la valeur se situe entre 0 et 1. Pour Cyril et Dominique Labbé, cet indice ne donne pas simplement une évaluation de la distance qui sépare le vocabulaire des textes considérés, mais permet d'identifier l'auteur d'un texte.

Les seuils de pertinence de l'indice ont été établis de façon empirique, le calcul ayant « été appliqué à plusieurs milliers de textes de toutes origines » (Labbé : 2003, p. 14). Dominique Labbé affirme (pp. 14 et 15) :

Une distance inférieure ou égale à 0,20 désigne avec certitude un auteur unique. Même quand un écrivain en « pastiche » un autre, la distance entre le pastiche et les originaux est toujours supérieure à ce seuil.

Entre 0,20 et 0,25, il est pratiquement certain que l'auteur est le même. [...] Dans le cas d'œuvres littéraires appartenant à deux auteurs différents, une distance inférieure ou égale à 0,25 indique soit une collaboration étroite, soit un plagiat certain du second sur le premier (quand il est possible de dire avec certitude qui est le premier !).

Au-dessus de 0,25, on entre dans une zone « grise » où deux hypothèses sont envisageables : un même auteur traitant de thèmes différents ou deux auteurs contemporains traitant un thème identique avec leur style propre... De telle sorte que, plus on s'élève au-dessus de ce seuil de 0,25, plus il sera difficile d'attribuer la paternité d'un texte anonyme à l'auteur considéré sans que, pour autant, cette paternité puisse être rejetée. [...]

Au-dessus de 0,40 les auteurs sont certainement différents ou bien, pour un même auteur, les textes sont de genres éloignés, par exemple : oral et écrit.

### 3. Valeurs de l'indice au regard du barème proposé par Dominique Labbé

Le tableau 1 présente deux sous-ensembles distincts, les comédies et les tragédies. Comme l'a montré Jean-Marie Viprey (2003), l'indice est sensible aux différences de longueur. L'interprétation de la distance risquant d'être biaisée lorsque les différences de taille sont trop importantes, les pièces les plus courtes ont été écartées.

La partie gauche du tableau donne des résultats détaillés pour *le menteur* et la *Suite du menteur* de Corneille — rappelons que c'est la proximité relative des deux dernières comédies de Corneille avec plusieurs pièces de Molière qui a conduit Cyril et Dominique Labbé à reprendre à leur compte l'idée de Pierre Louÿs — et pour *l'Intrigue des filous* ainsi que *le Distrain* et *le Légataire universel* de Regnard.

On observe que les valeurs de l'indice sont, pour les trois comédies ajoutées au corpus, inférieures à 0,30 ; entre celles-ci et les *menteur* de Corneille, l'indice est inférieur au seuil crucial de 0,25 ; et il est inférieur ou égal à cette même valeur à cinq reprises entre *l'Intrigue des filous* et les pièces de Molière, et à huit reprises entre chacune des pièces de Regnard et celles de Molière.

Pour ces trois pièces, comme pour les *menteur*, les valeurs les plus basses sont atteintes dans les comparaisons avec les pièces en vers de Molière (voir

notamment *l'Étourdi*, *le Dépit amoureux*, *Sganarelle*, *l'École des maris*, *les Fâcheux*, *l'École des femmes*, *Tartuffe*, *le Misanthrope*, *les Femmes savantes*) et, parmi les pièces en prose, avec *l'Avare*. Dans tous les cas, les valeurs de l'indice des comédies de Regnard sont extrêmement proches de celles des *Menteur*, malgré un écart chronologique de plus d'un demi-siècle. Il y a entre les pièces de Molière et celles de Regnard des marques de parenté similaires à celles qui ont été observées entre Corneille et Molière.

La partie droite du tableau présente des résultats concernant le sous-ensemble qui comporte des tragédies, quelques tragi-comédies, et les « comédies héroïques » de Corneille. L'extrait donne les valeurs de l'indice dans toutes les comparaisons concernant *Astrate* de Quinault, *Ariane* de Thomas Corneille — ces deux tragédies étant contemporaines des dernières pièces de Pierre Corneille et des tragédies profanes de Racine — et *Électre* de Longepierre, beaucoup plus tardive.

On observe ici des cas plus contrastés. Pour la pièce de Longepierre, les valeurs de l'indice sont nettement plus élevées — elles dépassent souvent 0,30. En revanche, dans les deux autres cas, ces valeurs sont massivement inférieures au seuil de 0,25, et à plusieurs reprises extrêmement proches de 0,20. Dans les comparaisons avec Pierre Corneille, l'indice se maintient sous le seuil de 0,25 douze fois sur vingt-quatre pour *Ariane* et dix-neuf fois sur vingt quatre pour *Astrate*.

Il ressort de ces observations que la proximité lexicale, toute relative, entre Corneille et Molière n'a rien d'exceptionnel. Appliqué aux textes dramatiques examinés ici, le barème proposé par Dominique Labbé conduirait à des spéculations infondées et à des hypothèses invraisemblables.

L'indice de distance intertextuelle ne peut pas être considéré comme un outil recevable en matière d'attribution de textes<sup>(3)</sup>. Les paramètres en cause dans le contenu lexical sont multiples : le sujet, les thèmes, le genre, l'auteur, l'époque, la longueur du texte, sa dynamique propre, etc., et il est impossible de les isoler pour mesurer précisément l'influence de chacun d'entre eux. De plus, il est hautement probable que l'empreinte personnelle de l'auteur a un poids quantitatif insuffisant pour faire varier d'une façon appréciable l'indice de distance intertextuelle. En revanche, la recherche de marqueurs, même isolés ou sporadiques, propres à chaque auteur constitue à coup sûr une voie plus féconde<sup>(4)</sup>.

(3) Étienne Brunet (2004) écrivait : « [...] faute d'essais suffisants, nous refusons l'idée d'une échelle fixe, d'un barème arbitraire, attaché à une seule mesure, globale et indifférenciée, appliquée, qui plus est, à un seul aspect — lexical — du langage. »

(4) Ainsi, lorsque l'on compare Corneille et Molière, la fréquence d'appellatifs ou de qualificatifs péjoratifs (*coquin*, *faquin*, *fripouille*, *jocrisse*, *pécore*, *pendard*, etc.) ou, fait moins saillant mais plus symptomatique, l'emploi du mot *parfois*. Voir Bernet (2004), pp. 153-154.

#### 4. Représentation arborée de la distance intertextuelle

Il faut toutefois éviter de jeter le bébé avec l'eau du bain. La méthode de Dominique Labbé, que Jean-Marie Viprey a présentée de façon polémique comme « un appareillage fruste et suranné », est cependant susceptible de donner des résultats significatifs lorsqu'elle est employée dans ses limites de validité, et plus précisément lorsque les pièces examinées ne présentent pas de trop grandes différences de longueur.

La représentation arborée de la distance intertextuelle établie dans le corpus des « tragédies et pièces diverses » représente, sous forme de regroupements et de chemins, des particularités bien mises en évidence dans d'autres études de lexicologie quantitative (en particulier Muller : 1967 et Bernet : 1983).

À l'intérieur de cet ensemble, les extrémités de l'arbre (figure 1) sont occupées par Corneille (partie supérieure du tableau) et Racine (partie inférieure du tableau). L'œuvre de Corneille se distribue en plusieurs groupes : en haut à droite, l'un, assez dense, qui regroupe les premières pièces parmi lesquelles on reconnaît les chefs-d'œuvre classiques, l'autre, plus ramassé, en haut à gauche, qui regroupe les dernières pièces. Sous ces deux groupes bien délimités, dominent les pièces écrites entre les *Menteur* et *Pertharite*, période au terme de laquelle Corneille interrompt temporairement sa carrière d'auteur dramatique. On identifie ici des pièces avec lesquelles Corneille tentait de se renouveler, telles qu'*Andromède* ou *la Toison d'or*, qui comportent toutes deux des parties chantées, deux pièces chrétiennes, avec *Polyeucte* (qui appartient à la période classique) et *Théodore*, qui fut, comme *Pertharite*, un échec.

Dans la partie inférieure de l'arbre, les pièces tragiques de Racine, moins nombreuses que celles de Corneille, occupent un espace plus vaste ; comme on le sait, la diversité lexicale y est plus marquée. Les deux premières pièces de Racine, éloignées l'une de l'autre, se placent sur des embranchements de la partie médiane de l'arborescence. Un groupe assez compact regroupe les chefs-d'œuvre profanes, d'*Andromaque* à *Mithridate*, pièces dont le vocabulaire n'est pas très étendu. Un groupe de pièces moins proches les unes des autres réunit d'une part les deux dernières tragédies grecques de Racine et d'autre part ses tragédies bibliques, c'est-à-dire des pièces lexicalelement plus riches. On relève dans ce groupe la présence d'*Électre* de Longepierre, qui est, de tout l'ensemble, la tragédie profane la plus éloignée des pièces de Corneille. *Ariane* de Thomas Corneille, tragédie mythologique réputée « racinienne », et *Astrate* de Quinault, tragédie galante, comme l'est *Alexandre le Grand* de Racine, relativement proches l'une de l'autre se situent sur la partie médiane de l'arbre, à mi-chemin des deux grands classiques. Il est vraisemblable qu'en étoffant le corpus d'autres œuvres de ces deux auteurs, un troisième pôle pourrait se déployer à partir de cet espace médian.

## 5. La distance intertextuelle et les mots placés à la rime

Il est possible, aussi, d'appliquer le calcul de la distance intertextuelle à des données lexicales autres que le vocabulaire intégral. C'est ce que nous avons fait sur les mots-rimes dans un ensemble de seize comédies de Corneille et de Molière.

L'intérêt de cette recherche réside dans le fait que la sélection des mots placés à la rime répond à un investissement de l'auteur d'une autre nature que le choix ordinaire des mots du discours. On peut donc en attendre des résultats représentatifs.

Comme il s'agit de mots choisis par le versificateur pour leur forme, nous prenons en compte les données non lemmatisées. Les valeurs de l'indice, très élevées, s'échelonnent entre 0,60 (entre *la Galerie du Palais* et *la Place Royale*) et 0,77 (entre *Mélie* et *les Femmes savantes*). Le plus parlant, ici, est l'enseignement apporté par la représentation arborée (figure 2) que l'on en tire. Les pièces des deux auteurs se répartissent de façon très nette en deux groupes bien distincts : toutes les comédies de Corneille, y compris *le menteur* et sa *Suite*, sont situées sur les embranchements de la partie supérieure et toutes celles de Molière, y compris *Dom Garcie de Navarre*, sa pièce la plus singulière, occupent l'espace opposé, soit la partie inférieure de l'arborescence.

Si l'on peut se fier aux représentations arborées, il faut admettre que l'indice de distance intertextuelle met en évidence des différences lexicales bien marquées entre Corneille et Molière.

Les expériences rapportées dans ce travail invalident les conclusions de Cyril et Dominique Labbé et montrent que la lexicologie quantitative n'apporte pas d'arguments en faveur des « intuitions » de Pierre Louÿs.

## 6. Bibliographie

### 6.1. Corpus

CORNEILLE (Pierre) : 1862-1868, *Œuvres*, nouv. éd. par M. Ch. MARTY-LAVEAUX, t. 1-12 (Paris : Hachette).

CORNEILLE (Thomas) : 1986, *Ariane*, texte établi, prés. et annoté par J. TRUCHET, dans *Théâtre du XVII<sup>e</sup> siècle*, t. 2 (Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade »), pp. 907-966.

L'ESTOILE (Claude DE) : 1977, *L'Intrigue des filous*, publ. d'après la première éd. (1648) par Roger GUICHEMERRE (Paris : H. Champion, « S.T.F.M. »), pp. 3-135.

LONGEPIERRE (Hilaire-Bernard DE ROQUELEYNE DE) : 1981, *Électre*, texte établi et prés. par T. TOBARI (Paris : A.-G. Nizet).

MOLIÈRE : 1873-1900, *Œuvres*, nouv. éd. par M. Eugène DESPOIS, t. 1-14 (Paris : Hachette).

- QUINAULT (Philippe) : 1986, *Astrate, roi de Tyr*, texte établi, prés. et annoté par J. TRUCHET, dans *Théâtre du XVII<sup>e</sup> siècle*, t. 2 (Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade »), pp. 1040-1100.
- RACINE (Jean) : 1865-1873, *Œuvres complètes*, nouv. éd. par M. Paul MESNARD, t. 1-8 (Paris : Hachette).
- REGNARD (Jean-François) : 1820, *Le Distrait*, avec des avertissements par M. GARNIER, *Œuvres*, t. 2 (Paris : E. A. Lequien), pp. 282-395.
- REGNARD (Jean-François) : 1994, *Le Légataire universel*, texte établi, prés. et annoté par Ch. MAZOUER, dans *Le Légataire universel suivi de la Critique du Légataire* (Genève : Droz, « T.L.F. »), pp. 89-261.

## 6.2. Études

- BERNET (Charles) : 1983, *Le Vocabulaire des tragédies de Jean Racine. Étude statistique* (Genève : Slatkine-Champion).
- BERNET (Charles) : 2004, « Hasards de la rime », in PURNELLE (Gérald), FAIRON (Cédric) et DISTER (Anne), éd. *Le Poids des mots. Actes des septièmes Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, vol. 1 (Louvain : PUL, 2004), pp. 148-159.
- BOISSIER (Denis) : 2004, *L'Affaire Molière. La Grande Supercherie littéraire* (Paris : J.-C. Godefroy).
- BRUNET (Étienne) : [2004], « Où l'on mesure la distance entre les distances », <[http://www.revue-texto.net/Inedits/Brunet/Brunet\\_Distance.html#II](http://www.revue-texto.net/Inedits/Brunet/Brunet_Distance.html#II)>.
- FERRAND (Franck) : 2008, *L'Histoire interdite. Révélation sur l'Histoire de France* (Paris : Taillandier).
- FORESTIER (Georges) : 2003, « D'un vrai canular à une fausse découverte scientifique, à propos des travaux de Dominique et Cyril Labbé » ; « Post-scriptum (1<sup>er</sup> juin 2003) » ; « "Faux témoin" ? ou falsification historique ? À propos des contrevérités contenues dans le livre de M. Labbé (1<sup>er</sup> juillet 2003) » ; « L'affaire Corneille-Molière, suite de l'histoire d'un canular qui a la vie dure », <<http://www.crht.org/>> [site du Centre de Recherche sur l'Histoire du Théâtre].
- GOUJON (Jean-Paul) et LEFRÈRE (Jean-Jacques) : 2006, *Ôte-moi d'un doute... L'Énigme Corneille-Molière* (Paris : Fayard, « Littérature française »).
- JADT-2004 Louvain-la-Neuve. Cédérom d'accompagnement de *Le Poids des mots. Actes des septièmes Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles* (Louvain : PUL).
- KYLANDER (Britt-Marie) : 1995, *Le Vocabulaire de Molière dans les comédies en alexandrins* (Göteborg : Acta universitatis Gothoburgensis).
- LABBÉ (Dominique) : 2003, *Corneille dans l'ombre de Molière. Histoire d'une découverte* (Paris-Bruxelles : Les Impressions nouvelles).

- LABBÉ (Cyril) et LABBÉ (Dominique) : 2001, « Inter-Textual Distance and Authorship Attribution. Corneille and Molière », *Journal of Quantitative Linguistics*, 8, 3, pp. 213-231.
- LOUÏS (Pierre) : 1938, *Broutilles recueillies par Frédéric Lachèvre (1870-1925)* [en fin de volume : « Le problème Corneille-Molière vu par P. Louÿs (contribution au dossier définitif) »] (Paris : Frédéric Lachèvre).
- LUONG (Xuan) : 1994, « L'analyse arborée des données textuelles. Mode d'emploi », *Travaux du cercle linguistique de Nice*, 16.
- MULLER (Charles) : 1967, *Étude de statistique lexicale. Le Vocabulaire du théâtre de Pierre Corneille* (Paris : Larousse).
- POULAILLE (Henry) : 1951, *Tartuffe ou la comédie de l'Hypocrite*, présentée et préfacée par H. P. (Paris : Amiot-Dumont).
- POULAILLE (Henry) : 1957, *Corneille sous le masque de Molière* (Paris : Grasset).
- VIPREY (Jean-Marie) : [2003], « Morneille, Colière et messieurs Labbé », <<http://laseldi.univ-fcomte.fr/Archives/affaireMorneilleColiere/morneille.htm>>.
- WOUTERS (Hippolyte) et VILLE DE GOYET (Cécile DE) : 1990, *Molière ou l'auteur imaginaire* (Bruxelles : Complexe).

## 7. Appendices

Comédies						Tragédies et pièces diverses			
	C14	C15	ES01	Re01	Re02		Qu01	TC01	Lo01
C01	<b>0,227</b>	<b>0,236</b>	0,269	0,280	0,278	C02	0,283	0,287	0,300
C03	<b>0,231</b>	<b>0,237</b>	0,273	0,277	0,278	C07	0,293	0,297	0,293
C04	<b>0,217</b>	<b>0,220</b>	0,258	0,260	0,267	C09	0,258	0,274	0,297
C05	<b>0,227</b>	<b>0,228</b>	0,267	0,278	0,278	C10	0,261	0,292	0,301
C06	0,251	<b>0,242</b>	0,285	0,299	0,296	C11	<b>0,245</b>	0,278	0,304
C08	<b>0,226</b>	<b>0,228</b>	0,243	0,271	0,263	C12	<b>0,222</b>	<b>0,239</b>	0,292
C14		<b>0,180</b>	<b>0,232</b>	<b>0,240</b>	<b>0,245</b>	C13	0,255	0,283	0,307
C15	<b>0,180</b>		<b>0,231</b>	<b>0,229</b>	<b>0,241</b>	C16	<b>0,219</b>	0,254	0,288
ES01	<b>0,232</b>	<b>0,231</b>		0,257	0,251	C17	<b>0,224</b>	<b>0,233</b>	0,309
M01	<b>0,205</b>	<b>0,206</b>	<b>0,224</b>	<b>0,221</b>	<b>0,211</b>	C18	<b>0,216</b>	0,252	0,303
M02	<b>0,215</b>	<b>0,211</b>	<b>0,231</b>	<b>0,219</b>	<b>0,213</b>	C19	<b>0,238</b>	0,267	0,300
M03	0,280	0,273	0,296	0,295	0,289	C20	<b>0,224</b>	0,257	0,344
M04	<b>0,223</b>	<b>0,217</b>	<b>0,237</b>	<b>0,222</b>	<b>0,227</b>	C21	<b>0,223</b>	0,261	0,343
M05	<b>0,248</b>	<b>0,248</b>	0,264	0,258	<b>0,248</b>	C22	<b>0,234</b>	<b>0,243</b>	0,322
M06	<b>0,226</b>	<b>0,217</b>	<b>0,228</b>	<b>0,228</b>	<b>0,222</b>	C23	<b>0,208</b>	<b>0,242</b>	0,295
M07	0,252	<b>0,243</b>	0,256	0,260	0,254	C24	<b>0,227</b>	<b>0,245</b>	0,296
M08	<b>0,242</b>	<b>0,232</b>	0,256	<b>0,233</b>	<b>0,240</b>	C25	<b>0,214</b>	<b>0,246</b>	0,336



M09	0,263	<b>0,247</b>	0,268	0,255	<b>0,250</b>	C26	<b>0,216</b>	<b>0,239</b>	0,334
M10	0,292	0,289	0,284	0,275	0,266	C27	<b>0,219</b>	<b>0,238</b>	0,341
M11	0,252	<b>0,233</b>	0,270	<b>0,241</b>	0,255	C28	<b>0,209</b>	<b>0,231</b>	0,360
M12	0,297	0,289	0,281	0,269	0,271	C29	<b>0,229</b>	0,251	0,328
M13	0,252	0,256	<b>0,247</b>	0,253	0,252	C30	<b>0,208</b>	<b>0,228</b>	0,348
M14	0,292	0,279	0,286	0,268	0,268	C31	<b>0,204</b>	<b>0,227</b>	0,354
M15	0,257	<b>0,244</b>	0,263	<b>0,246</b>	<b>0,242</b>	C32	<b>0,202</b>	<b>0,209</b>	0,346
M16	0,292	0,282	0,280	0,275	0,268	Qu01		<b>0,218</b>	0,325
M17	0,282	0,279	0,279	0,282	0,281	R01	<b>0,239</b>	0,275	0,291
M18	0,294	0,282	0,291	0,269	0,274	R02	0,259	0,282	0,302
M19	0,269	0,263	0,266	0,251	0,253	R03	0,252	<b>0,242</b>	0,298
M20	0,260	<b>0,250</b>	0,269	<b>0,238</b>	0,252	R05	0,258	0,272	0,310
M21	0,286	0,279	0,288	0,260	0,258	R06	0,265	0,259	0,316
R04	0,296	0,293	0,283	0,260	0,264	R07	0,256	<b>0,249</b>	0,308
Re01	<b>0,240</b>	<b>0,229</b>	0,257		<b>0,206</b>	R08	<b>0,235</b>	0,257	0,276
Re02	<b>0,245</b>	<b>0,241</b>	0,251	<b>0,206</b>		R09	0,266	0,292	0,265
						R10	0,282	0,292	0,263
						R11	0,357	0,380	0,306
						R12	0,343	0,379	0,293
						TC01	<b>0,218</b>		0,344
						Lo01	0,325	0,344	

Tableau 1. Distance intertextuelle

**Abréviations** - C01 : *Mélite* ; C02 : *Clitandre* ; C03 : *La Veuve* ; C04 : *La Galerie du Palais* ; C05 : *La Suivante* ; C06 : *La Place Royale* ; C07 : *Médée* ; C08 : *L'Illusion comique* ; C09 : *Le Cid* ; C10 : *Horace* ; C11 : *Cinna ou la Clémence d'Auguste* ; C12 : *Polyeucte* ; C13 : *La Mort de Pompée* ; C14 : *Le menteur* ; C15 : *La Suite du menteur* ; C16 : *Rodogune* ; C17 : *Théodore* ; C18 : *Héraclius* ; C19 : *Andromède* ; C20 : *Don Sanche d'Aragon* ; C21 : *Nicomède* ; C22 : *Pertharite* ; C23 : *Œdipe* ; C24 : *La Toison d'Or* ; C25 : *Sertorius* ; C26 : *Sophonisbe* ; C27 : *Othon* ; C28 : *Agésilas* ; C29 : *Attila* ; C30 : *Tite et Bérénice* ; C31 : *Pulchérie* ; C32 : *Suréna* ; Es01 : *L'Intrigue des filous* ; Lo01 : *Électre* ; M01 : *L'Étourdi ou les Contretemps* ; M02 : *Le Dépit amoureux* ; M03 : *Dom Garcie de Navarre ou le Prince jaloux* ; M04 : *L'École des maris* ; M05 : *Les Fâcheux* ; M06 : *L'École des femmes* ; M07 : *La Princesse d'Élide* ; M08 : *Tartuffe ou l'Imposteur* ; M09 : *Dom Juan ou le Festin de pierre* ; M10 : *L'Amour médecin* ; M11 : *Le Misanthrope ou l'Atrabilaire amoureux* ; M12 : *Le Médecin malgré lui* ; M13 : *Amphitryon* ; M14 : *George Dandin ou le Mari confondu* ; M15 : *L'Avare ou l'École du mensonge* ; M16 : *Monsieur de Pourceaugnac* ; M17 : *Les Amants magnifiques* ; M18 : *Le Bourgeois gentilhomme* ; M19 : *Les Fourberies de Scapin* ; M20 : *Les Femmes savantes* ; M21 : *Le Malade imaginaire* ; Qu01 : *Astrate, roi de Tyr* ; R01 : *La Thébaine* ; R02 : *Alexandre le Grand* ; R03 : *Andromaque* ; R04 : *Les Plaideurs* ; R05 : *Britannicus* ; R06 : *Bérénice* ; R07 : *Bajazet* ; R08 : *Mithridate* ; R09 : *Iphigénie* ; R10 : *Phèdre* ; R11 : *Esther* ; R12 : *Athalie* ; Re01 : *Le Distrait* ; Re02 : *Le Légataire universel* ; TC01 : *Ariane*.

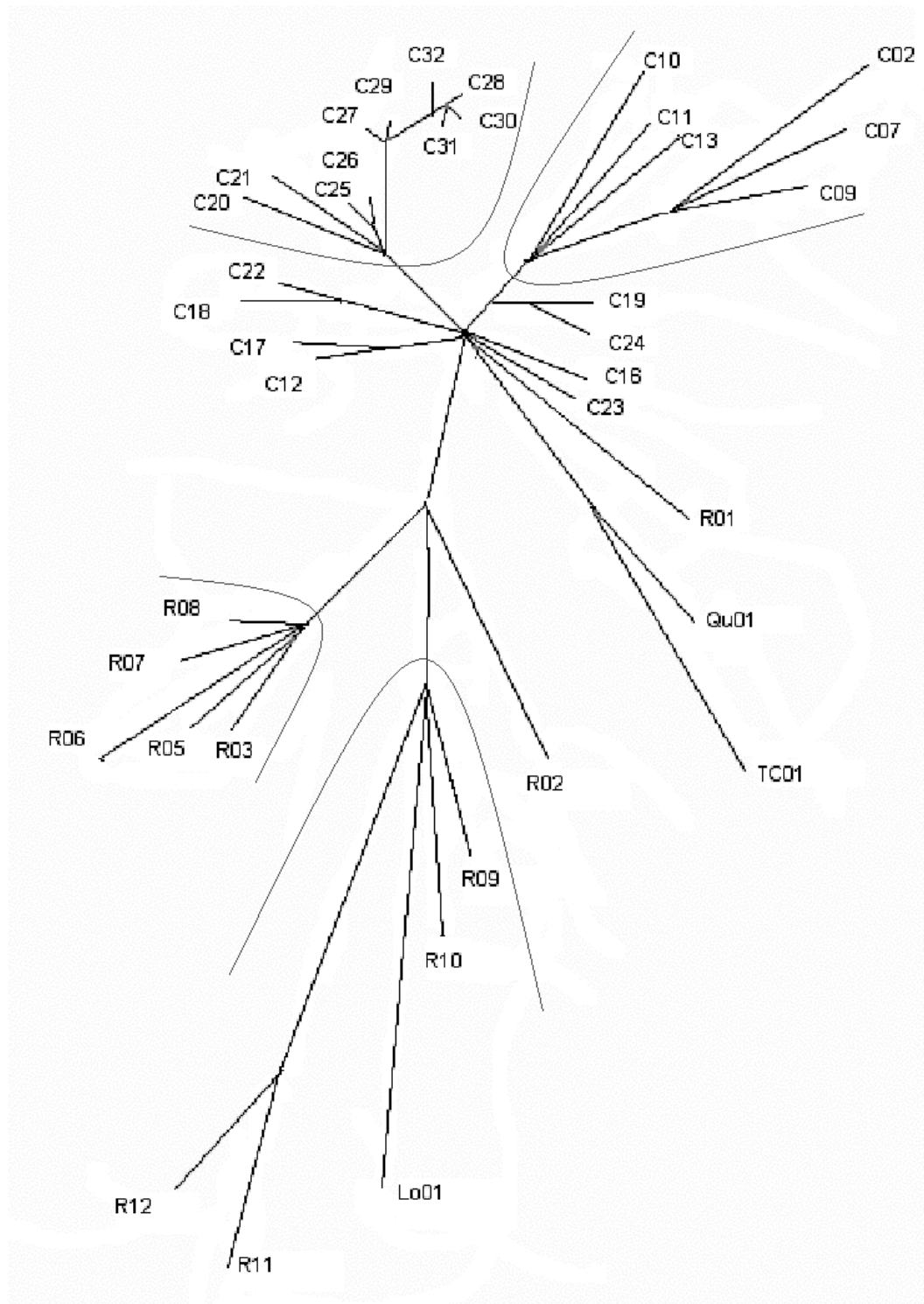


Figure 1. Tragédies et pièces diverses  
Représentation arborée due à Xuan Luong (Université de Nice)

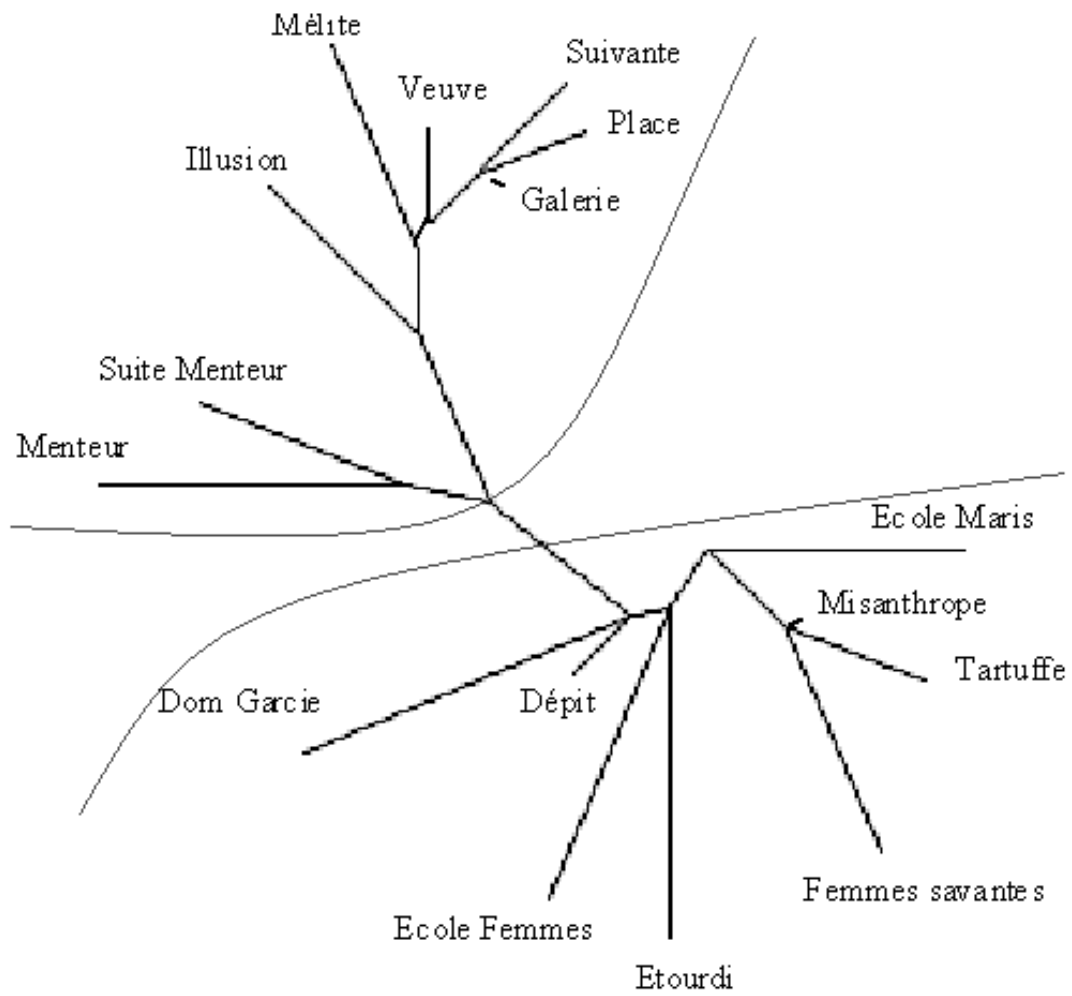


Figure 2. Mots-formes à la rime – Corneille et Molière – 16 comédies  
Représentation arborée due à Xuan Luong (Université de Nice)